

## Mots d'ordre du 4 mars 2018

	Nouveau régime financier 2021	OUI
	Suppression des redevances radio et TV (No Billag)	NON
	Votons sur les plans d'études Tram Berne-Ostermundigen	NON OUI

Infos: www.pev-be.ch et  
www.evppev.ch/fr/votations

25 MARS 2018

## Elections au Conseil du Jura bernois

En même temps que les élections au Grand-Conseil ont lieu aussi les élections au parlement régional Conseil régional.

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est notre parlement régional. Composé de 24 membres, il est le principal instrument de la loi sur le statut particulier (LStP) dont le but est de renforcer la participation politique de notre région ainsi que l'identité linguistique et culturelle de la minorité francophone. A la différence du Grand Conseil où le cercle électoral est l'ensemble du Jura bernois, les sièges au CJB sont attribués selon les anciens

districts. Le PEVJB a donc déposé une liste pour chacun des cercles électoraux.

– Actuellement, c'est dans le cercle électoral de **Moutier** que nous avons un siège qui est occupé par Jean-Marc Knuchel de Tavannes, infirmier en psychiatrie. Il sera accompagné sur la liste par Aline Liechti, Christine Bordigoni, conseillère municipale à Reconvilier, Silvain Konrad, Timothée



Jean-Marc Knuchel, Tavannes

Valérie Oppliger, Tramelan

Gagnebin et Rahel Geiser, tous de Tavannes.

– Dans le cercle électoral de **Courtelay** où nous tenterons de décrocher notre deuxième siège, les candidats

sont: Valérie Oppliger, Werner Liechti, Jan Muggli, Olivier Bühler, Christian Eisinger, Julian Eisinger, Nathalie Gyger-Amstutz, Simea Gyger et Patrice Liechti.

– Igor Spychiger, président du législatif communal, et Lévi Sollberger sont en liste pour le cercle électoral de **La Neuveville**.

**Nous nous réjouissons particulièrement d'avoir en liste une équipe jeune et dynamique et un bon tiers de dames.**

*Tom Gerber, député au Grand Conseil, Reconvilier*

## EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

## Débats importants et positions claires du PEV

De nombreux dossiers importants et porteurs de conséquences ont marqué la dernière session du Grand Conseil pour 2017. Les positions claires du groupe PEV illustrent quelle politique les électeurs peuvent espérer en soutenant le PEV le 25 mars prochain.

Avec le «Programme d'allègement 2018», le Gouvernement visait une économie de 185



Barbara Streit

Hans Kipfer

millions de francs afin de financer une réduction des impôts pour les grandes entreprises.

**Barbara Streit** et **Hans Kipfer**

se sont exprimés de manière rigoureuse contre ces soi-disant propositions d'économies qui affaiblissent la prévention, qui réduisent la qualité de la prise en charge des personnes nécessitées et qui conduisent à une dégradation de la formation. L'objectif du PEV était de réduire de 45 mio de francs la baisse d'impôts proposée par la droite, afin de ne pas péjorer encore plus les personnes se trouvant dans des situations difficiles. Malheureusement, la plupart des demandes du PEV n'ont pas trouvé d'écho parmi la majorité.

Cependant, nous sommes parvenus à faire en sorte de sauver le service de conseil des églises pour les couples et les familles, le service de conseil en matière d'endettement de l'Oberland bernois et à mettre en place un mécanisme de répartition des charges entre les caisses d'allocations familiales. Lors des discussions concernant les impôts, Hans Kipfer s'est engagé avec ardeur afin de ne pas décharger uniquement les grosses entreprises, mais également les PME. La majorité a également refusé cette demande du PEV.

En ce qui concerne le traitement de la loi sur l'aide sociale, le Parlement a adopté une baisse de 8% pour tous, alors qu'il est déjà possible, actuellement, de réduire jusqu'à 30% les prestations des

bénéficiaires d'aide sociale ne coopérant pas. La députée **Melanie Beutler** s'est battue en vain contre le fait de soupçonner et de punir de manière généralisée toutes les personnes à l'aide sociale. Quant à la loi très controversée sur la participation du canton à BKW, le PEV s'est engagé avec succès afin que le canton demeure actionnaire majoritaire. L'approvisionnement électrique est trop important afin de le laisser à des mains étrangères.



Melanie Beutler

*Ruedi Löffel  
député au Grand Conseil*

## Hans Kipfer veut dépasser la polarisation

**Pour les élections du Conseil d'Etat, le PEV propose aux électeurs une alternative entre les blocs. Le député au Grand Conseil et gastronome Hans Kipfer partage ses motivations.**

**Le PEV n'a encore jamais eu de Conseiller d'Etat. Pourquoi est-ce que tu y arriverais?**

Le bond dans le gouvernement est en général particulièrement difficile pour les partis

du centre. Et pourtant, c'est nous, les politiciens du centre, qui sommes essen-



Hans Kipfer, candidat PEV au Conseil d'Etat

tiels afin de dépasser les blocages et la polarisation. Grâce à mon expérience politique dans le domaine des finances – les finances sont le thème dominant – je peux participer au développement du canton.

**Que ferais-tu différemment des membres du gouvernement actuel?**

Il est très important pour moi de conserver et de renforcer la cohésion et la solidarité du canton. Le PEV, en tant que parti du centre chrétien, représente particulièrement bien cet objectif. Je souhaite devenir un intermédiaire entre les positions de la gauche et de la droite.

PEV BE

## VOTATIONS FÉDÉRALES DU 4 MARS 2018

### Non à No Billag

**Les délégués du PEV Suisse ont clairement refusé l'initiative «No Billag» par 94 voix contre 5. Ils ont adopté à l'unanimité le nouveau régime financier 2021.**

Aujourd'hui, la taxe Billag permet d'assurer un service public médias dans les quatre langues nationales et toutes les régions. L'initiative No Billag est une gifle cinglante contre cette diversité actuelle de la radio et télévision

et, par conséquent, également contre une information indépendante incontournable dans notre démocratie directe. L'initiative met en danger l'existence de la SSR et des 34 fournisseurs régionaux de radio et télé. Si No Billag

était acceptée, la couverture médiatique régionale et quadrilingue disparaîtrait en grande partie car commercialement non lucratif.

**Celui qui paie le plus, diffuse**

De plus, l'initiative vise à supprimer l'art.93, al.2 de la Constitution fédérale. Le mandat de formation, la garantie de libre formation de l'opinion, le principe d'objectivité, le mandat de prestations et la prise en considération des spécificités du pays et des besoins des can-

tons disparaîtraient. Les licences de diffusion seraient attribuées à ceux qui peuvent payer le plus. Le PEV ne peut pas accepter que les médias suisses deviennent les porte-paroles des intérêts les plus solvables et puissent être utilisés abusivement en matière de propagande politique. «Ceux qui ne souhaitent pas une «berlusconisation» du paysage médiatique suisse doivent refuser cette initiative», déclare Marianne Streiff, présidente du PEV.

PEV CH

## VOTATIONS CANTONALES DU 4 MARS 2018

### Non à une surpolitisation de l'école

**Votations cantonales: le PEV Canton de Berne recommande de voter oui au tram Berne-Ostermundigen et non à l'initiative sur les plans d'études.**

**Tram Berne-Ostermundigen**

Les communes d'Ostermundigen et de Berne, tout comme le Parlement cantonal, ont dit oui au tram Berne-Ostermundigen. En raison du référendum lancé contre la décision du Grand Conseil, le projet est soumis au peuple du canton.

La population d'Ostermundigen compte 2500 personnes de plus qu'en 2005 et continue à croître. La ligne de bus étant constamment surchargée, les bus circulent désormais toutes les 2 minutes, au lieu de 3, aux heures de pointe. Cela ralentit le trafic et crée des embouteillages.

Un tram possède une capacité de transport bien plus élevée et ne devrait donc circuler que toutes les 6 minutes. Le tracé a été examiné attentivement. Après les travaux, des arbres seront replantés et seront plus nombreux que ceux qui auront dû être abattus.

**Initiative sur les plans d'étude**

L'initiative populaire «Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études!» était déposée par les opposants à l'initiative sur les plans d'étude en suisse alémanique «Lehrplan 21».



L'initiative sur les plans d'étude est absurde au plan pédagogique.

Bild: Pixabay

L'initiative requiert que le décret et l'introduction de tous les plans d'études, partiels ou complets, de l'école publique, soient, rétroactivement à partir de janvier 2017, adoptés par le Grand Conseil et soumis au référendum.

Aujourd'hui, le plan d'étude est développé par un comité d'experts. Un plan d'étude n'est pas une loi. Dans la mesure où le Parlement, tout comme le peuple, ne dispose pas de compétences

professionnelles adaptées, il est absurde qu'il ait à discuter du contenu pédagogique des plans d'étude. Il s'agirait d'une surpolitisation d'une structure professionnelle. L'arrêt du plan d'étude «Lehrplan 21», qui est quasiment mis en place, aurait d'énormes conséquences en matière de coûts et apporterait une grande insécurité au sein des écoles.

Rahel Wagner / Christine Grogg